

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

UER ESPACE, SOCIÉTÉ ET CIVILISATION

DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES



**L'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en
Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat en
terminale B : Cas du Gabon**

MÉMOIRE

en vue de l'obtention du

**CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (CAPES)**

Présenté par :

Léon-Axel MVE ESSAME

(+241) 07.35.94.01

E-mail : mveessame@yahoo.fr

Sous la direction de :

Landry NDOUMOU

Maître-Assistant de Philosophie

et

la co-direction de :

Hubert NDONG BIBANG

Didacticien des Sciences

Économiques et Sociales

Libreville, Juin 2012

Dédicace

A mon père

Feu ESSAME BEKALE Barthélemy

Décédé le 22 juillet 2004

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire de CAPES en Sciences Economiques et Sociales a été facilitée par la contribution des uns et des autres. Ainsi, je tiens à remercier Messieurs Landry NDOUNOU et Hubert NDONG BIBANG pour avoir accepté la direction et la co-direction de ce travail dont ils se sont personnellement impliqués.

Je remercie le corps enseignant de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), notamment Messieurs Tobie MVE MBENGA, Gédéon ANGOUE, Augustin IMPAWE, Germain KOUMBA MOUITY et Mesdames NTCHINA, Estelle NKALE BOUGHA OBOUNA, Annie BEKA.

Toute ma gratitude envers Monsieur Christian ESSONO ONDO, enseignant de Sciences Economiques et Sociales au lycée Monseigneur Bessieux, pour la qualité de l'encadrement dont il fait montre pendant le stage pratique de la profession.

Je remercie mes amis : Donald EBE MBA, Judicaël OBAME NDONG, Jean ASSEMBE BEKALE, Arnaud AUTOGHE, Félicien DIANGA, Serge NGA OFFOBO, Augustin BOUASSA BU NZIGOU, Rodrigue ENGOUANG, Zyta ADA OBIANG, Hildegarde YAYA MANGANGA, Larissa LALAMBA, Rosine KOUNDI, Régis MATZIEGUY, Paternelle Ulrich EKOME NZOGHO, Aurélien Marcel MINTSA NGUEMA, Tanguy Olgan MINTSA, Sonia ABEME EDOU et bien d'autres.

Mes pensées vont profondément à mes parents, particulièrement ma grande mère Hélène EKOME EZE et aux personnes suivantes : Mireille ASSONGONE ESSAME, Véronique NINGONE MVOLO, Jean-Claude MENGUE MVOLO, Monique OBONE MVOLO, Germaine NKOGHO-EBOME OVONO, Séraphine MINKUE, MINKUE NTOUTOUMOU, Holande MENGUE MVOLO, Angeline MINDZE MI ESSAME, Amélie ASSENGONE, Fidèle MBA MINTSA, Chantale OVOME OVONO, Max Olivier NDONG OVONO, Christian EDOU MINTSA, Sylvaine NZE MEKOGO.

Je remercie ma fiancée Marina MBOUGUE MEKOGO, pour son soutien indéfectible. Sans oublier mes frères, sœurs et enfants : Johanès NKOGHO MBA, Aymar BITEGHE BI ESSAME, Paul BIANG ESSAME, Nelly NTSAME MBA, Pablo BITEGHE BI NGUEMA, Cyrille MEBIAME BITEGHE,

Joseph Marie ONDO MBOULOU, Fabien BITEGHE BI ENGOUANG, Anaël BIVEGHE BI MBA, Kevine NDONG MVE, Zazie NKENE MBA, Steeve ESSAME MEYE et bien d'autres.

Que toutes ces personnes citées trouvent ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION GENERALE | 1 |
| Partie I : Les analyses théoriques de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat en terminale B..... | 7 |
| Chapitre 1 : Les modalités générales de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale au baccalauréat..... | 8 |
| Section 1 : Les approches traditionnelle et moderne de l'épreuve orale au baccalauréat | 8 |
| Section 2 : Les objectifs pédagogiques de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale au baccalauréat..... | 11 |
| Chapitre 2 : La présentation du modèle théorique de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale au baccalauréat | 15 |
| Section 1 : Les différentes variables du modèle | 15 |
| Section 2 : La spécification du modèle théorique | 18 |
| Partie II : Les analyses empiriques de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat en terminale B..... | 21 |
| Chapitre 3 : L'estimation et présentation des résultats obtenus | 22 |
| Section 1 : Le processus d'estimation du modèle | 22 |
| Section 2 : La présentation des résultats..... | 24 |
| Chapitre 4 : L'interprétation des résultats du modèle | 29 |
| Section 1 : La significativité et la stratégie avérée de l'enseignement/apprentissage de l'oral..... | 29 |
| Section 2 : Les quelques recommandations | 32 |
| CONCLUSION GENERALE..... | 36 |
| SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE | 39 |
| ANNEXE | 40 |

Résumé

Les problèmes pédagogiques et sociaux rencontrés à l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat ont ravivé les débats sur « l'enseignement/apprentissage » de l'oral en terminale B. Au regard de l'importance accordée à l'épreuve orale de S.E.S et au prestigieux sésame qu'est le baccalauréat. Il apparaît que, les préoccupations relèvent essentiellement au niveau de la méthodologie planifiée dans le programme académique que la majorité des apprenants n'ont jamais pris conscience de l'existence, de la subjectivité tant sur l'épreuve que sur les enseignants-examineurs, des relations extra-académiques entre enseignants-élèves et les difficultés d'un élève-candidat face à l'environnement social. D'où la question de réforme de l'oral au baccalauréat.

Le présent mémoire se propose donc d'envisager les voies de réformes ou de réorientations de « l'enseignement/apprentissage » de l'oral en S.E.S au baccalauréat de façon économétrique à l'aide du modèle « Probit », afin d'apporter une aide à la décision des autorités publiques.

Mots clés

- Enseignement/apprentissage
- Réforme/réorientation
- Méthodologie
- Subjectivité
- Pédagogie

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

La réforme du baccalauréat, évoquée depuis 2005 au Gabon, concerne les épreuves écrites et orales sur la nécessité d'une nouvelle orientation de l'enseignement/apprentissage des différentes disciplines faisant l'objet d'une évaluation pendant l'examen.

De façon générale, une épreuve est définie sur le plan éducatif, comme une composition ou une interrogation écrite ou orale visant à évaluer de façon objective le niveau de connaissances d'un élève lors d'un examen ou d'un contrôle continu en classe. Dans cette optique, pour amener les élèves de la classe de terminale, candidats au baccalauréat à mieux assimiler cette épreuve orale, il y a lieu de s'imprégner de l'évolution et des réformes de l'épreuve orale à l'examen du baccalauréat.

Ainsi, En ce qui concerne l'épreuve orale en terminale B, notamment en Sciences Economiques et Sociales. Le souci de cette épreuve découle après la réforme de l'épreuve écrite en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat, qui a vu l'introduction d'une nouvelle épreuve ou un nouveau type de sujet, avec l'ajoute à côté de la dissertation, de la note argumentaire et la mise en place d'une grille de correction.

De ce fait, la question de l'épreuve orale se pose avec acuité en milieu éducatif relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale. Considéré comme une épreuve évaluative de type sommative d'un élève déclaré admissible à l'examen du baccalauréat après l'écrite, l'épreuve orale revêt une particularité dans le caractère du non anonymat de l'examineur d'une part et du candidat admissible d'autre part. Ce qui, est à l'origine de deux problèmes à savoir :

-un problème pédagogique, qui relève de la subjectivité tant sur l'épreuve que sur l'enseignant-examineur, car indépendant de la notation inévitablement subjective d'un enseignant-examineur ;

-un problème social, qui découle des relations extra-académiques d'un enseignant, ou d'un candidat et l'environnement social. Ainsi, la majorité des enseignants, redoutant entre autres les pressions qu'ils ne manqueraient pas de subir.

En ce qui concerne le premier problème en terme pédagogique, celui-ci touche essentiellement l'éthique et déontologie d'un enseignant membre du jury dans son mode d'évaluation. Ainsi, le mode d'évaluation de l'examineur s'avère subjectif en termes du non respect du temps de l'épreuve orale, les modalités de réalisation de l'orale en Sciences Economiques et Sociales, voir la non-conformité du questionnaire et l'attribution du sujet ou thème de l'épreuve orale. Ceci laisse ainsi une marge de manœuvre au caractère très subjectif de cette épreuve.

Quant-au deuxième problème, il relève du lien social d'un enseignant et le candidat. Ce qui permet d'engendrer les problème de corruption, de moyenne sexuellement transmissible d'une part, puis l'influence des relations parentale et autres d'autre part. Ainsi, les enseignants-examineur ne montrent guère d'enthousiasme à l'idée d'assumer seuls la charge de l'attribution de la précieuse note.

Dans ce cas, la question de l'épreuve orale au BAC s'avère opportune pour trois raisons :

- la nécessité d'une réforme de cette épreuve en vue de crédibiliser davantage les résultats du second tour des admissibles à l'examen du baccalauréat tant sur la mise en place et le respect d'une méthodologie claire et cohérente tout au long du second cycle des lycées et collèges afin d'évaluer, en faveur les plus méritants en toute objectivité sur le plan pédagogique ;

- la réflexion sur les modalités d'une suppression de cette épreuve qui s'apparente à un réseau source de critiques en termes d'évaluation ;

- la préservation de la neutralité et l'éthique dans le processus scolaire qui doit se désintéresser du comportement d'affiche en lieu public et perméable de corruption et de dysfonctionnement du système éducatif tout entier.

Dans ce cadre, comment réformer l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au Baccalauréat ? En outre doit-on réformer ou supprimer de façon directe l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat ? C'est à ces questions

que s'attèle à répondre le présent travail en prenant appuis sur le système éducatif gabonais.

Pour mener à bien cette étude, nous nous sommes donnés pour instruments de recueil d'informations : l'entretien avec les enseignants et les anciens candidats admissibles au baccalauréat série B et le questionnaire adressé aux élèves de terminale B du Lycée Monseigneur Bessieux.

En ce qui concerne l'entretien, nous nous sommes intéressés aux enseignants-examineurs aux baccalauréats 2009, 2010 et 2011 dans les différents centres de Libreville. Cela nous a permis de collecter les informations sur le degré de pression subit par les enseignants, les enjeux financiers impliqués par cette épreuve et la problématique d'une base de sujet, de même que le respect des normes pédagogiques du déroulement de cette épreuve.

Quant-au questionnaire, il est reparti entre les élèves, étudiants et certains enseignants volontaires qui ont bien voulu nous restituer les fiches d'information. Au niveau des élèves, le questionnaire a été adressé aux élèves de terminale B₁ qui fut la classe de mon tuteur M. ESSONO Christian, en fonction au Lycée Monseigneur Bessieux de Libreville, l'établissement auquel, nous avons effectué le stage pratique. Pour les étudiants, il s'agit essentiellement des étudiants en licence 1 Sciences Economiques à l'Université de Libreville.

Notre échantillon était fondé sur une base de cinquante (50) élèves, quinze (15) étudiants et dix (10) enseignants. Mais, compte tenu des effectifs réduits au Lycée Monseigneur Bessieux, il s'est avéré que notre échantillon s'est plutôt basé sur quarante deux (42) élèves, dix (10) étudiants et trois (3) enseignants. Etant donnée que notre travail porte sur les Sciences Humaines et Sociales, notamment les Sciences Economiques et Sociales. Ainsi, le critère de décision est validé sur un effectif supérieur ou égale trente ($N \geq 30$).

L'enquête sur le terrain, nous a permis de rendre compte des difficultés de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat en terminale B dans le système

éducatif gabonais. Pour apporter notre modeste contribution à cet état du système éducatif gabonais, nous nous sommes attelés à présenter un travail en deux (2) parties, à savoir les analyses théoriques et pédagogique d'une part ; puis, les analyses empiriques d'autre part, afin de mettre en évidence la réforme de l'enseignement/apprentissage ou la suppression de l'épreuve orale au baccalauréat en Sciences Economiques et Sociales de série B.

***Partie I : Les analyses théorique de l'enseignement/
apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et
Sociales au baccalauréat en terminale B.***

Toute analyse scientifique repose sur les modalités de bases qui fondent le degré de validation possible du raisonnement. Ceci dit, nous sommes amenés à élaborer une analyse théorique dans cette première partie. Sur ce, nous verrons les modalités générales l'enseignement /apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales en premier lieu. Avant de présenter le modèle théorique relativement de référence qui en découle.

Chapitre 1 : Les modalités générales de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale au baccalauréat

Dans ce chapitre, il s'agit de présenter les modalités générales de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale au baccalauréat. Et pour cela, nous présentons d'abord les approches traditionnelle et moderne de l'épreuve orale au baccalauréat général. Avant de présenter les objectifs pédagogiques de l'enseignement/apprentissage de cette épreuve orale au baccalauréat.

Section 1 : Les approches traditionnelle et moderne de l'épreuve orale au baccalauréat

Le système éducatif gabonais repose en partie sur le système éducatif français. De ce fait, nous verrons les objectifs traditionnel et moderne ou factuel de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale au baccalauréat toutes séries en général. Et en Sciences Economiques et Sociales en particuliers.

L'objectif traditionnel de l'épreuve orale au baccalauréat

A travers le décret organique du 17 mars 1808, qui crée le baccalauréat en France. Les candidats non seulement devaient être âgés d'au moins 16 ans, mais, l'examen ne comportait que des épreuves orales c'est-à-dire de simples conversations entre examinateurs et candidats. Ainsi, l'objectif traditionnel de l'épreuve orale était fondé sur la capacité d'un élève, candidat au baccalauréat à maîtriser, à mémoriser et à mener une discussion sur des auteurs grecs, latins, la rhétorique, l'histoire, la géographie et la philosophie. Et, Le jury pouvait examiner à cette occasion huit élèves à la fois. Ainsi, les premiers bacheliers furent au nombre de 31. Dont JULIE DAUBIE sera la première bachelière en 1861 (MINISTERE DE L'EDUCATION FRANÇAISE, 2007).

Cet objectif conférait au baccalauréat et à l'épreuve orale le caractère d'échange de vues oral, de tentative d'accord scientifique, d'examen minutieux et critique favorable et défavorable du jury dans les opinions de l'élève/candidat au baccalauréat (ENCARTA, 2009). De ce fait, l'enseignement/apprentissage était focalisé sur cet objectif en termes de

formation de futures élites (bacheliers). Car, ce diplôme, dit baccalauréat avait et demeure avoir la double particularité de sanctionner la fin des études secondaires et d'ouvrir l'accès à l'enseignement supérieur. Il constitue alors le premier grade universitaire dans l'enseignement général par lequel, le décret n° 93-1092 du 15 septembre 1993 portant règlement général du baccalauréat général a institué la nouvelle série ES (Economiques et Sociales) en France et nommée la série B Sciences Economiques et Sociales au Gabon.

L'objectif factuel de l'épreuve orale au baccalauréat

Après de multiples réformes de l'examen du baccalauréat à travers : l'introduction des épreuves écrites ; la création de nouvelles séries ou filières ; la définition de nouveaux types de sujets comme la dissertation et la question de synthèse ; suivie de l'introduction d'une grille de correction en Sciences Economiques et Sociales. L'épreuve orale demeure en partie sans un grand changement, jusqu'à une animation pédagogique de « mai 2011 » au Gabon. Alors que, son objectif moderne s'est considérablement accru, ajouté à l'objectif traditionnel. Ainsi, l'objectif moderne de l'épreuve orale est d'évaluer les capacités physiques, intellectuelles et morales d'un élève/candidat à cerner les problèmes économiques actuels au niveau de la culture générale du candidat, à analyser un phénomène, à pouvoir exploiter une information à partir des outils didactiques comme les documents testés ou graphiques, etc...

A ce titre, le cadre générale de l'enseignement/apprentissage de l'orale permet, de montrer la justification pédagogique de cette épreuve. Car, en Sciences Economiques et Sociales, cette justification réside sur le rôle et le cadre institutionnel de cette épreuve dans le système éducatif gabonais.

1°) Le rôle de l'épreuve orale au baccalauréat en série B

En amont, il est à souligner que l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales n'est pas appréhendée comme une exigence fondamentale. Puisque c'est une épreuve qu'un candidat de série B au baccalauréat peut souhaiter passer que s'il est déclaré admissible au premier tour (un candidat ayant obtenu une moyenne $\geq 8,00$ ou autres selon les décisions souveraines du jury), c'est-à-dire après la phase des épreuves

écrites. D'autant plus que ceci n'est possible que si la moyenne de celui-ci (candidat) est en deçà de cinq sur vingt (05/20) ou très insignifiante.

De ce fait, lorsqu'un candidat admissible sollicite l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au second tour, l'approche ou la forme théorique de contrôle de cette épreuve est déclinée comme suit :

« Le candidat dispose de 30 minutes de préparation puis de 20 minutes pour traiter oralement un "mini" sujet au choix parmi deux sujets portant sur des thèmes différents du programme. Chaque sujet prend appui sur un ou deux documents courts et de nature différente. Ils comportent également deux ou trois questions. Pour les candidats ayant suivi l'enseignement de spécialité, l'un des documents porte sur les auteurs du programme ».

Par conséquent, le rôle de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales est de repêcher un élève échoué à l'écrit en quelque sorte, sinon donner un rattrapage aux candidats n'ayant pas atteint une moyenne supérieure ou égale à dix sur vingt (10/20). Ceci, présente un rôle crucial voir déterminant pour un élève ou candidat qui a eu à préparer pendant neuf (9) mois cet examen en vue d'obtenir le précieux sésame. De ce fait, cette épreuve orale constitue un enjeu majeur au niveau de son enseignement/apprentissage chez les apprenants et de son mode d'évaluation formative ou sommative.

2°) Le cadre institutionnel de l'épreuve orale en série B

Le cadre pédagogique gabonais est essentiel dans la définition et le contrôle d'inspection de l'enseignement/apprentissage de la méthodologie liée à l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales en terminale B. Notamment le rôle de l'Institut Pédagogique National (IPN) s'avère très crucial et déterminant dans les disciplines en générale et les Sciences Economiques et Sociales en particuliers. Car, il existe une certaine négligence voir absence en enseignement/apprentissage de la méthodologie des oraux pour les candidats ou élèves. Peut-on qualifier cela d'ignorance ou d'abandon du rôle pédagogique des inspecteurs ?

Pas de prime à bord, car, ceci provient en partie de l'attitude pessimiste des enseignants à ne pas s'appesantir sur les matières ou disciplines du second tour de l'examen en général, et du choix du candidat à l'épreuve orale envers les Sciences Economiques et Sociales au second tour en particulier. Pour certains enseignants, l'anticipation des oraux du second tour est une perte de temps, alors que très peu, voir personne ne pourra choisir les Sciences Economiques et Sociales au second tour. De même que les élèves/candidats jugent complexes les Sciences Economiques et Sociales, d'autant que la série B serait essentiellement composée des élèves moyens, notamment en matière littéraires et scientifiques.

Cette situation laisse une marge de manœuvre à l'improvisation de toute sorte d'une méthodologie. Elle peut parfois être contradictoire, non pédagogique, subjective, corruptible, ou chantage des enseignants et des parents d'élèves/candidats lors des délibérations du premier tour pendant le baccalauréat.

Section 2 : les objectifs pédagogiques de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale au baccalauréat.

Sur le plan factuel, les objectifs pédagogiques de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale au baccalauréat du second tour en S.E.S. sont d'ordre général et spécifique (ANIMATION PEDAGOGIQUE, 2011).

A. L'objectif général de l'oral du second tour au baccalauréat

Comme cela a été souligné à l'introduction, le problème de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale est complexe et relève d'un rôle pédagogique et social. Sur ce point, il convient de préciser que l'objectif général de l'oral du second tour au baccalauréat est « pour l'élève-candidat, déclaré admissible, un moyen de s'approprier des règles d'élaboration et de passation de l'épreuve d'orale » (ANIMATION PEDAGOGIQUE, 2011). Car, l'orale du second tour en S.E.S s'adresse à un public particulier : les élèves. C'est à ce point qu'il consiste à s'interroger sur trois questions essentielles : pourquoi l'élève est-il là ? Quelles sont les attentes ? Sur quoi l'interroger ?

La première question soulève le problème du rattrapage. En effet, ce sont « généralement les élèves en difficulté, et qui ont échoué à l'écrit. Ainsi,

comment s'entendre pour ne mettre de note pénalisante ou inférieure à celle de l'écrit et celle du livret scolaire ? » (ANIMATION PEDAGOGIQUE, 2011). Ceci cède la place à une réelle réflexion en vue d'une orientation en termes de réforme susceptible de pallier à cette situation qui peut paraître bonne pour des uns et mauvaise pour des autres.

La deuxième question met en évidence le problème de connaissances à vérifier. « Bien plus que nécessaire, cette épreuve exige un minimum des connaissances sur les notions clés de terminale, notamment la capacité pour l'élève-candidats à utiliser des statistiques, voir les outils didactiques, etc... Mais, une question subsiste tout de même sur : l'élève-candidat a-t-il appris à raisonner et à utiliser les outils didactiques dans le cadre de l'oral ? » (ANIMATION PEDAGOGIQUE, 2011). C'est ce qui suppose le besoin permanent d'une méthodologie.

Quant-à la troisième question, elle a trait aux notions centrales étudiées en classe de terminale. Ainsi, il est nécessaire de faire un travail en amont et de façon planifiée sur les sujets à proposer lors de l'oral de second tour.

B. Les objectifs spécifiques de l'oral du second tour au baccalauréat

En rapport avec l'approche par compétence pédagogique que nous adoptons dans l'enseignement/apprentissage en termes de formation. Les objectifs spécifiques que doivent appliquer les enseignants dans l'enseignement/apprentissage de l'oral du second tour en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat sont : relever les ambiguïtés des questions posées dans les sujets proposés ; identifier les compétences évaluées par l'épreuve ; identifier les critères d'évaluation en accord avec les compétences évaluées ; formuler de manière adéquate un sujet d'oral de second tour ; et enfin, utiliser les règles de passation de l'épreuve face aux candidats (ANIMATION PEDAGOGIQUE, 2011).

Sur les ambiguïtés, elles concernent essentiellement des questions préliminaires sur : la fonction et la nature des questions ; la mauvaise formulation ; le caractère inadapté des documents proposés :

1°) sur la nature de la question, l'enseignement/apprentissage de l'oral doit tenir compte que certaines questions (définition, calcul, etc...) sont rarement ambiguës ; par contre beaucoup d'autres (expliquez la phase, etc...) le sont souvent ;

2°) sur la mauvaise formulation, l'enseignement/apprentissage devrait tenir compte de certaines mauvaises formulations. Car, elles laissent trop de place à l'implicite, notamment le cas de : « A la lumière du document, le taux d'investissement vous paraît-il toujours pertinent ? » ;

3°) sur l'explication par le caractère inadapté des documents proposés. Ceux-ci font référence à la formulation ambiguë du sujet à traiter par le candidat. A l'exemple de « comparer l'évolution de l'emploi et celle du nombre de chômeurs » et on donne à l'élève un document dans lequel il est impossible de comparer l'évolution de ces deux grandeurs sur une même période.

Au niveau de l'identification des compétences évaluées par l'épreuve, il s'agit du statut de la question principale (sujet à traiter), notamment « qu'attend-t-on exactement de l'élève ? » et « comment l'évaluer ? » :

1°) doit-il nécessairement intégrer les réponses aux questions préalables ? Si oui, ne risque-t-on pas en cas d'échec de le pénaliser deux fois ?

2°) teste-t-on ses qualités d'analyse ou son esprit de synthèse ?

Quant-à l'identification des critères d'évaluation en accord avec les compétences évaluées. Il y a lieu de privilégier l'amélioration du barème, voir l'absence du barème dans certaines conditions.

Ainsi, les objectifs spécifiques de cette épreuve permettent d'utiliser et de respecter les règles de passation de l'épreuve face aux candidats.

Chapitre 2 : La présentation du modèle théorique de l'enseignement/ apprentissage de l'épreuve orale au baccalauréat

Dans ce chapitre, il s'agit de présenter les différentes variables d'une part, et la spécification du modèle théorique d'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat en terminale B d'autre part.

Section 1 : Les différentes variables du modèle

Avant la présentation des différentes variables du modèle théorique, nous procédons d'abord à la définition de l'objet de ce modèle théorique d'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale de S.E.S¹ en terminale B.

A. Objet du modèle théorique.

Dans le cadre des Sciences Humaines et Sociales, notamment en Sciences Economiques et Sociales, le modèle a pour objet : la définition à partir des faits stylisés des problèmes de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat série B. En effet, ces problèmes résultent essentiellement de deux (2) facteurs principaux à savoir :

-sur la qualité des sujets de l'oral en termes de formulation sans ambiguïté et d'ampleur de ces questions préliminaires et les difficultés du barème ;

-sur les pratiques pendant l'épreuve orale, notamment les circonstances particulières qui pèsent sur les élèves et les enseignants-examineurs. En partie, ces circonstances s'inscrivent dans l'environnement et sur l'attitude que doit avoir un élève-candidat et les enseignants-examineurs tant sur la forme que sur le fond.

Il s'agit là d'apprécier le choix de réforme ou non, de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale des Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat en vue de crédibiliser davantage les résultats du second tour en faveur de la méritocratie dans le système éducatif gabonais.

D'autant plus que les réformes des matières et disciplines faisant l'objet d'évaluation pendant l'examen du baccalauréat ne peuvent laisser en

¹ Sciences Economiques et Sociales

marge l'enseignement/apprentissage de certaines épreuves de rattrapage du second tour. En tête desquelles les épreuves orales comme celles des Sciences Economiques et Sociales qui font l'objet de controverses et de divergences dans le système éducatif gabonais.

B. Les différentes variables du modèle

Toute réforme pédagogique dans l'enseignement/apprentissage d'une discipline ou épreuve constitue une politique scolaire de la part des autorités publiques. Par conséquent, elle doit viser une certaine efficacité en termes de rendement au niveau des résultats. Pour cela, elle repose sur l'observation des variables qualitatives² susceptibles de renseigner, de manière préventive des autorités publiques au niveau de l'orientation de l'enseignement/apprentissage de l'oral. Elle nécessite une réforme à travers la variable expliquée et les variables explicatives.

B₁. La variable expliquée.

Notre choix de variable expliquée d'une politique scolaire repose sur l'application d'une réforme de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales en termes d'enseignement/apprentissage. En Sciences Humaines et Sociale, il s'agit d'une formule qui rattache l'instrument d'intervention des autorités publiques à l'objectif final d'amélioration des résultats du baccalauréat. Ainsi, la réforme de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en S.E.S (*REAO*) sera donc la variable expliquée de type qualitatif dite dichotomique. Elle est dite dichotomique en ce sens qu'elle tient compte de la séparation des problèmes pédagogiques aux problèmes sociaux susceptibles d'influencer le système éducatif gabonais.

Comme la variable expliquée (*REAO*) est qualitative, alors, son niveau de complexité s'accroît si cette variable peut prendre plus de deux valeurs possibles à savoir 1 et 0 sinon.

B₂. Les variables explicatives.

Il s'agit précisément des variables exogènes des différentes composantes telles que : la méthodologie de l'épreuve orale en S.E.S (X_1); la subjectivité de l'oral (X_2); de l'admissibilité (X_3); du choix des S.E.S au

² Notre modèle est basé sur les variables qualitatives et non quantitatives.

second tour (X_4); de l'âge (X_5); le choix de la série B (X_6) ; la suppression de l'orale (X_7) :

- **la méthodologie de l'épreuve orale en S.E.S** (X_1) : traduit la méconnaissance, voir l'insuffisance de mesures fortes de rendre obligatoire un cours d'enseignement/apprentissage de la méthodologie en S.E.S dans le cadre d'un élève/candidat admissible au baccalauréat ;

- **la subjectivité de l'orale** (X_2) : traduit le caractère très aléatoire ou non de l'évaluation pédagogique de type sommative de l'épreuve orale au baccalauréat. Cette subjectivité réside en partie des sources d'erreurs ;

- **de l'admissibilité** (X_3) : traduit le caractère nécessaire de l'épreuve orale au second tour pour la détermination de l'admission du candidat ;

- **du choix des S.E.S au second tour** (X_4) : traduit la détermination d'un candidat à vouloir gagner son baccalauréat au second tour avec l'épreuve orale en S.E.S en série B ;

- **de l'âge** (X_5) : traduit la caractéristique propre du système éducatif gabonais ;

- **le choix de la série B** (X_6) : traduit l'orientation des élèves dans la série B dite les Sciences Economiques et Sociales ;

- **la suppression de l'épreuve orale** (X_7) : traduit une possibilité envisageable dans un cadre d'excès de subjectivités et d'une impossibilité de réforme de la variable expliquée.

Section 2 : La spécification du modèle théorique

Pour améliorer, voir réformer l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en S.E.S au baccalauréat, le comportement des autorités publiques, notamment le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et Technique et de la Formation Professionnelle, Chargé de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (MENESTFPCJS, 2012) ; l'Inspection Pédagogique Nationale (IPN) et la Direction des Examens et Concours est souvent décrit par la relation qui indique les cibles jugées importantes.

Ainsi que le poids relatif accordé à chaque cible ou variable. Formellement, nous utilisons un modèle à variables qualitatives de types Probit. Puisque, le phénomène étudié ou modélisé notamment l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en S.E.S est de caractère discret (F. B. DOUCOURE, 2008). Ceci, nous donne la forme linéaire suivante :

$$REAO_i = f(X_i) \quad , \quad i = 1,2,3,\dots,7 \quad (1)$$

avec : $REAO$, la réforme de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale de S.E.S au baccalauréat ;

X , les composantes explicatives de l'enseignement/apprentissage ;

Finalement, nous obtenons la relation suivante :

$$REAO_i = \alpha + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \beta_3 X_3 + \beta_4 X_4 + \beta_5 X_5 + \beta_6 X_6 + \beta_7 X_7 + \varepsilon \quad (2)$$

avec : ε , traduit la variable aléatoire indépendante des variables X_i , c'est-à-dire le terme qui désigne l'erreur d'observation possible ;

α , le paramètre autonome ;

β_i , avec $i = 1,2,\dots,7$: traduisent les paramètres inconnus attachés aux variables explicatives du modèle théorique.

En enlevant l'hypothèse d'une éventuelle suppression de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat. Ceci découle de notre base d'information au niveau du degré d'importance de l'oral lié aux multiples raisons chez les élèves-candidats et les enseignants-examineurs. Tout comme nous supprimons le critère « d'âge », du « choix de la série B » qui reflètent simplement les caractéristiques du système éducatif gabonais. Car, comme nous allons le constater plus loin, la suppression de l'orale de façon unanime est nulle, l'orientation des élèves en série B dans notre échantillon est de cent pour cent (100/100). Et, le critère d'âge est sans influence au niveau de notre analyse. De même que ce critère ne respecte pas la norme du modèle théorique en termes binaire, même s'il ressort bien souvent que la subjectivité du jury s'effectue souvent en faveur des plus jeunes en âge et de façon physique. Ce qui revêt un caractère discriminatoire des moins jeunes en faveur des plus jeunes et sujet à d'autres débats. Mais,

ceci est négligeable au niveau de la réforme de l'enseignement/apprentissage d'une épreuve au baccalauréat.

Pour cela, notre modèle est finalement réduite de la façon suivante :

$$REAO_t = \alpha + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \beta_3 X_3 + \beta_4 X_4 + \varepsilon \quad (3)$$

Puisque : $X_5 = X_6 = X_7 = 0$, selon le raisonnement ci-dessus.

Le modèle estimé est le suivant :

$$REAO_t = \alpha + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \beta_3 X_3 + \beta_4 X_4 + \varepsilon \quad (4)$$

Cette représentation du modèle nous paraît pertinente pour cerner notre problématique axé sur l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat en terminale B : cas du Gabon.

***Partie II : Les analyses empiriques de l'enseignement/
apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et
Sociales au baccalauréat en terminale B.***

Après l'analyse théorique en termes de modalités générales de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale au baccalauréat et la présentation du modèle théorique y afférent en première partie. Dans cette seconde partie intitulée la vérification empirique, il s'agit de procéder à l'estimation et à la présentation des résultats obtenus, avant d'aborder l'interprétation des résultats proprement dite, afin de tirer les différentes conclusions susceptible d'étayer notre analyse.

Chapitre 3 : L'estimation et présentation des résultats obtenus

Ce chapitre est consacré à la présentation du processus d'estimation du modèle avant de procéder à la présentation des résultats du modèle Probit.

Section 1 : Le processus d'estimation du modèle

Le processus d'estimation qui tient compte de la nature de notre mémoire à l'Ecole Normale Supérieure, repose tout de même sur les données qui servent de base à l'estimation d'une relation économétriquement stable. De ce point de vue, nous procédons d'abord à l'analyse des données avant de parler des étapes économétriques du choix du meilleur modèle.

A. L'analyse des données

La relation Probit prend les valeurs discrètes. Et, les valeurs possibles sont 0 et 1. Par conséquent, les données qui nous ont servies de base d'analyse sont issues essentiellement de notre enquête et entretien entre les élèves, les étudiants et les enseignants. Afin de ne pas biaiser davantage la qualité de l'information, nous avons essayé de varier les sources de données, en termes des établissements, des élèves, des étudiants et enfin des enseignants.

Nous disposons d'un échantillon de 32 personnes ayant répondu à notre questionnaire. L'objectif est de repérer les déterminants de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale (sur quoi doit s'appuyer l'enseignement/apprentissage de l'oral ?). Ces déterminants conduisent à une répartition 1 lorsque la réponse est positive, et 0 sinon. Ceci, nous a permis de générer un tableau statistique (Cf. Annexe 3).

Certes, nous soulignons dorénavant le caractère non fiable des données. Car, elles ne sont pas issues d'un organisme ou institut de sondage légalement reconnu dans la récolte des données statistiques. Mais, nous avons effectué cette enquête pour coller aux exigences de l'Ecole Normale Supérieure, qui est une Ecole Post-universitaire. Et, la rédaction de ce mémoire découle après le stage pratique qui a favorisé l'élaboration de ces questionnaires qui servent de base de données. Voilà, une fois de plus, la

raison qui nous amène à utiliser la méthode économétrique moderne. Nous avons eu recours au logiciel Eviews 5, pour vérifier et déterminer le niveau de fiabilité de l'information avant le commentaire et les grandes conclusions qui s'imposent dans notre problématique.

B. Les différentes étapes de la démarche économétrique

Le choix d'une méthode d'estimation repose sur le modèle dichotomique à la forme de fonction de répartition F qui est choisie en premier sous une forme suivante :

-pour F soit une loi normale centrée réduite (le modèle PROBIT) ;

Dependent Variable: REFORME
 Method: ML - Binary Probit (Quadratic hill climbing)
 Date: 06/12/12 Time: 15:15
 Sample: 1 32
 Included observations: 32
 Convergence achieved after 3 iterations
 Covariance matrix computed using second derivatives

| Variable | Coefficient | Std. Error | z-Statistic | Prob. |
|---------------------|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| METHO | -0.831497 | 0.576308 | -1.442799 | 0.1491 |
| SUBJECT | 1.552377 | 0.650898 | 2.384978 | 0.0171 |
| ADMISS | -0.304573 | 0.919164 | -0.331358 | 0.7404 |
| CHOIX_SES | -0.028477 | 0.902950 | -0.031537 | 0.9748 |
| Mean dependent var | 0.718750 | S.D. dependent var | 0.456803 | |
| S.E. of regression | 0.422230 | Akaike info criterion | 1.212439 | |
| Sum squared resid | 4.991786 | Schwarz criterion | 1.395656 | |
| Log likelihood | -15.39902 | Hannan-Quinn criter. | 1.273170 | |
| Avg. log likelihood | -0.481219 | | | |
| Obs with Dep=0 | 9 | Total obs | 32 | |
| Obs with Dep=1 | 23 | | | |

Source : Données enquêtées sur Eviews 5 en 2012

Premièrement, cette forme fait ressortir l'information réellement utilisation au niveau du signe des paramètres. Ce qui indique si la variable associée influence la probabilité à réformer l'enseignement/apprentissage de

l'épreuve orale pour le baccalauréat. Nous avons effectué le test de Hosmer-Lemeshow selon les hypothèses suivantes :

H_0 : Il y a un bon ajustement du modèle ;

H_1 : Il y a un mauvais ajustement du modèle.

Pour un seuil de significativité donné, nous acceptons l'hypothèse nulle si la valeur de probabilité est supérieure à 5%. En revanche, une valeur de probabilité inférieure à la valeur 5% implique qu'il existe un mauvais ajustement entre les variables.

En deuxième lieu, nous avons effectué le test d'ajustement global à travers un test analogue le plus souvent employé sur les rapports de vraisemblance en termes d'espérance conditionnelle de la variable binaire (enseignement/apprentissage) par rapport aux variables explicatives (Cf. Annexe).

En troisième lieu, nous avons procédé à la prédiction fautive, notamment en termes de pourcentages de prédictions correctes et non correctes. Ceci, nous a amené à un critère d'information fournit par une mesure de la quantité d'information donnée par le modèle selon le critère de Schwarz.

Section 2 : La présentation des résultats

Avant la présentation proprement dite des résultats, nous nous permettons de rappeler une fois de plus l'écriture du modèle retenu à des fins d'estimation.

A. Le rappel du modèle estimé

Le modèle PROBIT estimé est formulé de la manière suivante :

$$REAO_i = \alpha + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \beta_3 X_3 + \beta_4 X_4 + \varepsilon$$

$$(-) \quad (+) \quad (-) \quad (-)$$

Nous tenons à souligner que la valeur numérique des paramètres estimés n'a pas vraiment d'intérêt en soi, dans la mesure où ils ne correspondent aux paramètres de l'équation de la variable latente qu'à une constante multiplicative près. De plus, nous verrons que le seuil n'est pas non plus identifiable, car il se confond au terme constant dans (X_i) . Ainsi,

dans ce modèle binaire, les paramètres β ne sont identifiés qu'à une constance additive α et une constante multiplicative ($1/\sigma$) de près (F. B. DOUCOURE, 2008).

Par ailleurs, la seule information réellement utilisable est le signe des paramètres, indiquant si la variable « REFORME » associée influence la probabilité à la hausse ou à la baisse.

Le signe négatif des coefficients attachés à la méthodologie (X_1), l'admissibilité (X_3) et le choix de S.E.S (X_4) témoigne de la nécessité d'une réforme de l'enseignement/apprentissage de l'oral en S.E.S. Car, ce signe négatif de la méthodologie, de l'admissibilité et le choix en S.E.S au second tour, indique le fait que l'application ou l'exigence de la méthodologie réduit à la baisse le besoin voir la demande de réforme de l'enseignement/apprentissage de l'oral en S.E.S. Alors que le signe positif de la subjectivité (X_2) traduit à la hausse la demande de réforme de l'enseignement/apprentissage de l'oral en S.E.S au baccalauréat.

B. La présentation des résultats

Les résultats de l'estimation se retrouvent dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Résultats du modèle Probit estimé :

| Variabes | METHO | SUBJECTIF | ADMISSI | CHOIX S.E.S |
|---------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Coefficients | -0.831497 | 1.552377 | -0.304573 | -0.028477 |
| Probabilités | 0.1491 | 0.0171 | 0.7404 | 0.9748 |

Source : Résultat d'enquête sur Eviews 5 en 2012

NB : Les probabilités sont confrontées au seuil critique de 5% qui minimise la marge d'erreurs. Si la probabilité du tableau 1 est supérieure à 0,05 soit 5%, alors il existe une significativité. Dans le cas contraire, nous concluons qu'il n'y a pas de significativité.

De ces résultats, nous avons la relation de notre modèle suivante :

Estimation Equation:

=====

$$\text{REFORME} = 1 - \text{CNORM}(-(\text{C}(1) * \text{METHO} + \text{C}(2) * \text{SUBJECT} + \text{C}(3) * \text{ADMISSI} + \text{C}(4) * \text{CHOIX_SES}))$$

Substituted Coefficients:

=====

$$\text{REFORME} = 1 - \text{CNORM}(-(-0.8314972048 * \text{METHO} + 1.552376985 * \text{SUBJECT} - 0.3045726843 * \text{ADMISSI} - 0.02847665968 * \text{CHOIX_SES}))$$

Avec **N=32**

Tableau 2 : résultats des paramètres du départ

| Paramètres | Valeurs |
|------------|------------------|
| β_1 | -0.831497 |
| β_2 | 1.552376 |
| β_3 | -0.304572 |
| β_4 | 0.028477 |

Source : Résultat d'enquête sur Eviews 5 en 2012

Le tableau 3 : le test de Hosmer-Lemeshow est synthétisé (Cf Annexe 4)

| | | | |
|--------------------|---------|------------------|---------------|
| H-L Statistic: | 7.2433 | Prob. Chi-Sq(8) | 0.5106 |
| Andrews Statistic: | 18.2838 | Prob. Chi-Sq(10) | 0.0504 |

Source : Résultat d'enquête sur Eviews 5 en 2012

Au seuil de 5%, l'ajustement est de bonne qualité, car la probabilité de signification du test de Hosmer-Lemeshow vaut 0,5106 soit 51,06%. Ceci conforte nos résultats d'analyse.

En ce qui concerne les rapports de vraisemblance en termes d'espérance conditionnelle de la variable binaire, nous avons la proportion des élèves, étudiants et enseignants. Cette proportion accepte l'amélioration,

voir la réforme de l'enseignement/apprentissage de l'oral au baccalauréat (Cf. Tableau 4 ci-dessous).

Tableau 4 : Les proportions du besoin d'enseignement/apprentissage

Table 8: Conditional table for SUBJECT=1, ADMISSI=1,
CHOIX_SES=1:

| Count | METHO | | Total |
|--------------------------------|-------|-----------------|---------------|
| | 0 | 1 | |
| 0 | 2 | 3 | 5 |
| REFORME 1 | 12 | 6 | 18 |
| Total | 14 | 9 | 23 |
| <u>Measures of Association</u> | | <u>Value</u> | |
| Phi Coefficient | | 0.225374 | |
| Cramer's V | | 0.225374 | |
| Contingency Coefficient | | 0.219860 | |
| <u>Table Statistics</u> | | <u>df</u> | <u>Value</u> |
| Pearson X2 | | 1 | 1.168254 |
| Likelihood Ratio G2 | | 1 | 1.144460 |
| | | | 0.2798 |
| | | | 0.2847 |

WARNING: Expected value is less than 5 in 50.00% of cells (2 of 4).

Table 9: Conditional table for ADMISSI=1, CHOIX_SES=1:

| Count | METHO | | Total |
|--------------------------------|-------|-----------------|---------------|
| | 0 | 1 | |
| 0 | 4 | 4 | 8 |
| REFORME 1 | 14 | 6 | 20 |
| Total | 18 | 10 | 28 |
| <u>Measures of Association</u> | | <u>Value</u> | |
| Phi Coefficient | | 0.188562 | |
| Cramer's V | | 0.188562 | |
| Contingency Coefficient | | 0.185296 | |
| <u>Table Statistics</u> | | <u>df</u> | <u>Value</u> |
| Pearson X2 | | 1 | 0.995556 |
| Likelihood Ratio G2 | | 1 | 0.973440 |
| | | | 0.3184 |
| | | | 0.3238 |

Note: Expected value is less than 5 in 25.00% of cells (1 of 4).

Source : Résultat d'enquête sur Eviews 5 en 2012

Au niveau de la prédiction des résultats (Cf. Tableau 5 ci-dessous),

Tableau 5 de prédiction du modèle Probit

Dependent Variable: REFORME

Method: ML - Binary Probit (Quadratic hill climbing)

Date: 06/25/12 Time: 16:06

Sample: 1 32

Included observations: 32

Prediction Evaluation (success cutoff C = 0.5)

| | Estimated Equation | | | Constant Probability | | |
|-------------|--------------------|-------|-------|----------------------|--------|--------------|
| | Dep=0 | Dep=1 | Total | Dep=0 | Dep=1 | Total |
| P(Dep=1)≤C | 4 | 2 | 6 | 0 | 0 | 0 |
| P(Dep=1)>C | 5 | 21 | 26 | 9 | 23 | 32 |
| Total | 9 | 23 | 32 | 9 | 23 | 32 |
| Correct | 4 | 21 | 25 | 0 | 23 | 23 |
| % Correct | 44.44 | 91.30 | 78.13 | 0.00 | 100.00 | 71.88 |
| % Incorrect | 55.56 | 8.70 | 21.88 | 100.00 | 0.00 | 28.13 |
| Total Gain* | 44.44 | -8.70 | 6.25 | | | |
| Percent | | | | | | |
| Gain** | 44.44 | NA | 22.22 | | | |

Source : Résultat d'enquête sur Eviews 5 en 2012

Sur la prédiction, nous notons que le pourcentage de prédiction fausse (incorrecte) est de 28,13 % inférieur au pourcentage de prédiction vraie (correcte) de 71,88% (Cf. Annexe).

Il en ressort que toutes les variables ont le signe attendu. L'ajustement statistique est de bonne qualité. Le test de Hosmer-Lemeshow confirme cette significativité (Cf. tableau 3 ci-dessus).

Chapitre 4 : L'interprétation des résultats du modèle

Après l'estimation du modèle dans le chapitre précédent, nous procédons dans ce chapitre à l'interprétation des résultats obtenus, dans l'appréciation de la significativité. Avant de présenter les recommandations qui s'imposent sur la réforme de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat en terminale B.

Section 1 : La significativité et la stratégie avérée de l'enseignement/ apprentissage de l'oral

Il s'agit d'apprécier la significativité des variables intégrées dans le modèle de façon globale. Avant l'élaboration d'une stratégie d'enseignement/ apprentissage de l'oral.

A. La significativité économétrique des résultats

Sur le plan économétrique, les résultats du modèle sont globalement significatifs. Le modèle est stable et justifié, en ce sens qu'il vérifie les conditionnalités, les prédictions correctes et incorrectes. De même que les résultats spécifient de façon globale le pourcentage des élèves, étudiants et enseignants qui souhaitent la réorientation et l'instauration dans le programme académique de l'enseignement/apprentissage de l'oral qui devrait s'étendre sur toute l'année. Ce qui veut dire que les variables (méthodologie, admissibilité et choix de S.E.S) expliquent le besoin ou la demande de réforme sur l'enseignement/apprentissage de l'oral au second tour du baccalauréat en S.E.S.

Mais, il convient de souligner dans le cadre de notre modèle, la subjectivité n'est pas significative. Comme nous pouvons le constater sur les résultats, la probabilité attachée à cette variable est de 0.0171, inférieure au seuil de 5% (0,05%). Ceci traduit le fait que malgré la subjectivité de l'oral, il n'est possible d'envisager la suppression de l'oral. De même que l'enseignement/apprentissage de cette épreuve ne doit pas être négligé ou ignoré. Car, de part et d'autre il existe des difficultés dans le passage et l'évaluation de cette épreuve pourtant complexe.

De façon unanime, le pourcentage des personnes (élèves, étudiants et enseignants) qui souhaite et demande l'enseignement/apprentissage de cette

épreuve est très importante. Ce besoin s'oriente dans le sens des améliorations des résultats qui passent par l'instauration obligatoire de façon planifiée au cours d'une année la formation à l'oral de façon explicite en termes d'enseignement/apprentissage à cette épreuve.

B. L'élaboration d'une stratégie d'enseignement de l'oral

Choisir une stratégie d'enseignement de l'oral consiste maintenant à planifier l'ensemble des méthodes et des moyens spécifiques d'enseignement destiné à l'oral, qui seront utilisés pour atteindre les objectifs d'apprentissage visés par l'oral en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat pour des élèves de terminale B.

1°) Quelques principes fondamentaux pour l'élaboration d'une stratégie d'enseignement de l'oral au baccalauréat

- Une stratégie d'enseignement de l'oral en S.E.S doit être planifiée après une étude minutieuse de la situation pédagogique et avant celle-ci.

- Une même stratégie d'enseignement de l'oral en S.E.S ne peut convenir à toutes les disciplines, matières, objectifs et contenus d'apprentissage.

- Chaque stratégie de l'oral devrait trouver le moyen de respecter les différences individuelles d'apprentissage (besoins et caractéristiques).

- La répétition trop fréquente d'une même stratégie d'enseignement de l'oral peut entraîner un effet de saturation et de rejet des apprenants.

2°) Les étapes d'une situation d'enseignement/d'apprentissage de l'oral

Dans la plupart des modèles, une séquence d'enseignement typique de l'oral ou autre se déroule selon un processus en quatre étapes. Une stratégie d'enseignement efficace doit prévoir chacune de ces étapes, mais pas nécessairement au cours d'une même période :

•L'introduction - accueil - mise en situation - engagement - amorce : c'est l'étape de motivation. C'est une étape cruciale qui consiste à capter l'attention des apprenants et à leur donner le goût de s'engager dans l'activité d'apprentissage proposée à l'oral. Il s'agit de beaucoup plus qu'annoncer le thème de la période : l'enseignant doit montrer l'intérêt de faire cet apprentissage, lui donner du sens, en démontrer la pertinence avec des arguments significatifs au regard des apprenants, le relier aux apprentissages antérieurs de l'oral, et stimuler la curiosité et le désir d'apprendre l'oral à l'examen.

•L'activité d'apprentissage de l'oral - expérimentation de l'oral - exercice sur l'oral - problème de l'oral - projet de l'oral : c'est l'étape où se font vraiment l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés visées à l'oral. Selon le cas, l'apprentissage de l'oral se fait par le truchement d'un exposé, d'une lecture, d'un jeu, d'une discussion, d'une résolution de problème, d'une recherche, etc. L'enseignant encadre cette activité d'une façon plus ou moins directive en fonction du niveau d'autonomie des apprenants : avec des apprenants immatures, impulsifs et égocentriques, une activité très organisée avec le moins d'alternatives possibles; avec des apprenants dépendants de l'autorité, des règles claires, mais un encouragement progressif à l'indépendance; avec des apprenants matures, indépendants, confiants en eux-mêmes et capables de poser des questions, peu de pression normative, un choix d'options, plus d'autonomie et une incitation à la créativité à l'oral.

•L'objectivation de l'oral - réflexion à l'oral : c'est l'étape où s'effectuent la prise de conscience et l'appréciation de ce qui a été appris avec l'étape précédente. Cette étape de retour et de réflexion sur l'information apportée et sur l'expérience vécue est importante car elle permet à l'apprenant de sentir qu'il apprend et progresse et lui permet de développer un sentiment de compétence. La présentation des travaux réalisés, le partage des expériences vécues en groupe favorisent réflexion et valorisation.

•Le **réinvestissement à l'oral - transfert des acquis de l'oral - démonstration de la compétence à l'oral** : c'est l'étape où l'apprenant montre qu'il a compris et appris en appliquant ses connaissances de façon pertinente dans un contexte approprié.

Section 2 : Les quelques recommandations

Après avoir confirmé la significativité et la stratégie avérée de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales. Cette section vise à décliner les quelques recommandations en termes du déroulement de l'épreuve et de la proposition des sujets d'un nouveau type.

A. Le déroulement de l'oral en S.E.S au second tour du baccalauréat

L'enseignement/apprentissage de l'oral au baccalauréat doit viser les pratiques pendant l'épreuve. Car, dans les faits, le sujet de l'oral est intitulé : « mini » question de synthèse. Mais, quel est le sens de « mini » ? Tout le problème réside ici, car c'est un faux oral. En effet, il est demandé aux élèves de faire la même chose qu'à l'écrit en 30 minutes. C'est un « écrit à l'oral » ou un « écrit parlé ». Nous ne devons pas l'oublier, les élèves qui passent l'oral. Dans les pratiques, certains élèves commencent à répondre aux questions préparatoires puis s'enlisent dans la question générale sans que l'on arrive à tester les compétences concernant l'analyse des documents (Cf. Annexe 6 : Animation pédagogique, 2011).

En conséquence, l'enseignement doit amener les apprenant à bien concevoir les attentes des examinateurs. Si, les questions portent sur un mécanisme, une théorie, un phénomène important dans le programme. Il nécessaire d'être plus précis sur les attentes concernant le lieu, la date, l'ensemble de référence pour un pourcentage. Exemple « faites une phase avec le % sans utiliser l'expression taux de chômage ». Ce sont là les éléments importants qui doivent guider l'enseignement/apprentissage de l'oral.

Dans l'enseignement/apprentissage, il est plus que nécessaire de réduire l'écart signifiant/signifié en proposant des questions plus explicites. En réduisant cet écart, les chances des élèves issus des milieux défavorisés augmentent.

De même que l'enseignement doit éviter :

- des intitulés de type dissertation et ne retenir que les formulations avec plan apparent (comme les questions de synthèse à l'écrit

De multiplier des difficultés et il convient donc de proposer des questions ciblées

- de solliciter un maximum des connaissances sur les notions clés de terminale. On doit donc, d'une façon générale, mieux expliciter les attentes dans la formation des questions.

Nous recommandons aux examinateurs d'afficher la partie de la note de service pédagogique, publiée par le Ministère, qui concerne les modalités du déroulement de l'épreuve orale et de contrôle aux portes des salles d'examen afin d'informer les candidats de leurs droits et de leurs devoirs et d'éviter ainsi toute contestation ultérieure.

Chaque examinateur veille à proposer deux sujets portant sur des thèmes différents du programme. Le candidat traite l'un des deux sujets mis à sa disposition pour la durée de l'épreuve. Les réponses aux questions « intermédiaires » qui accompagnent le sujet peuvent être faites soit avant l'exposé principal soit en cours d'exposé, sans que le candidat puisse être sanctionné pour avoir privilégié l'une ou l'autre de ces possibilités.

Par ailleurs, il conviendra d'éviter d'interroger le candidat, lors de l'entretien, sur un nouveau sujet qu'il n'aurait pu préparer.

Il est rappelé également que l'enseignant ne doit pas demander au candidat la note qu'il a obtenue à l'écrit ni faire des remarques désobligeantes sur l'enseignement qu'il a reçu. Le livret scolaire mis à la disposition du jury lors des délibérations ne doit pas être consulté par l'examineur avant qu'il n'ait mis sa note.

Enfin, chaque examinateur tiendra un registre des sujets qu'il a proposés à chaque candidat accompagné de ses remarques de façon à pouvoir justifier sa notation en cas de contestation (B. SIMLER, 1998)

B. La proposition des sujets d'un nouveau type.

Nous recommandons une banque académique de sujet de l'épreuve orale au baccalauréat. Ainsi, l'enseignement/apprentissage pourra se fonder sur ces sujets tout au long de l'année académique. De ce fait, il est souhaitable que la Direction Générale des Enseignements et de la Pédagogie, l'Inspection Pédagogique Nationale et la direction des examens et concours exigent à tous les lycées et collèges une constitution de un ou deux fascicules de sujets pour l'oral en Sciences Economiques et Sociales et dans bien d'autres disciplines :

-un premier, pour les élèves n'ayant suivi que l'enseignement obligatoire, un second, pour les élèves ayant choisi l'enseignement de spécialité de Sciences Economiques et Sociales.

Ainsi, deux modalités peuvent être envisagées pour la constitution de ces banques de sujets :

1) tous les lycées et collèges du système éducatif gabonais envoient des sujets au groupe de pilotage désigné par l'Inspection Pédagogique Nationale ; ces propositions sont ensuite soumises à une commission académique qui est chargée de les trier et de les améliorer. Les sujets faisant l'objet d'un consensus au sein de la commission sont diffusés à l'ensemble des examinateurs. La composition des commissions restreintes sera renouvelée par moitié tous les deux ans.

2) tous les lycées et collèges apportent des propositions de sujets lors de la commission d'entente « élargie » et le choix des sujets retenus pour la « banque académique » se fait à cette occasion.

Dans les deux cas de figure, les examinateurs sont tenus d'utiliser dans l'enseignement/apprentissage, exclusivement des sujets provenant de cette banque, mais ils peuvent opérer une sélection en son sein.

Nous pouvons noter que, pour élaborer les sujets d'oraux dans le système éducatif gabonais, les lycées et les collègues peuvent aussi se référer ou consulter la note de service n° 95225 publiée au B.O, n° 48 de décembre 1995 qui précise les savoir-faire exigibles servant de référence aussi bien aux sujets d'écrit qu'aux sujets de l'oral de contrôle en vigueur en France.

De ce fait, il n'est nécessaire pour nous de lister ou de proposer des sujets pouvant faire l'objectif d'enseignement/apprentissage à l'oral. Car, c'est une responsabilité qui incombe aux collègues des enseignants et à la hiérarchie ministérielle dans les instances pédagogique (Inspection Pédagogie Nationale), (Cf. Annexe 6).

CONCLUSION GENERALE

La présente étude consacrée à « l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat en terminale B » dans le cadre du Gabon, et plus précisément les modalités d'une réforme de l'enseignement à l'oral, nous a permis de mettre en évidence une stratégie de politique éducative. Cette politique vise l'amélioration des résultats du baccalauréat au second tour. Car, le constat découle d'une insuffisance d'enseignement/apprentissage de la méthodologie, voire une méconnaissance et une négligence de la part des enseignants et des autorités de tutelle.

L'enseignement/apprentissage de l'orale constitue une réponse adaptée à l'amélioration de la qualité du passage des candidats à l'épreuve orale du second tour du baccalauréat. En effet, cet enseignement doit être décliné sur le plan pédagogique et sociale dans la mesure ou de façon cohérente, celui-ci indique qu'il n'est pas possible ou envisageable de supprimer l'épreuve orale. Car, les raisons de cette épreuve sont multiples et d'une manière générale, l'oral permet au jury d'apprécier les capacités d'un élève/candidat à se défendre et à être racheté. Il arrive que l'élève ait une seconde chance favorable en tirant sur un sujet qu'il maîtrise. Tout comme l'écrit, l'oral est une matière fondamentale qui se doit d'être enseigné tout au long de l'année académique.

Il existe tout de même les critères subjectifs comme le sexe, le lycée de provenance, les liens sociaux qui peuvent influencer l'évaluation de cette épreuve. Ainsi, il peut arriver qu'un élève soit bien ou mal évalué. Mais, pour minimiser l'impact de ce comportement, il va de soi de s'appesantir sur le respect et l'enseignement de la méthodologie de façon planifiée sur le plan pédagogique. De même qu'il est plus que nécessaire de redéfinir le critère d'évaluation de cette épreuve sur le plan d'une proposition des banques de données comportant des sujets et suggérant l'amélioration de la grille de correction.

Nous espérons que cette étude servira de guide aux autorités publiques pour pallier aux difficultés auxquelles sont confrontées d'une part

les élèves/candidats au baccalauréat à passé cette épreuve sans enseignement/apprentissage solide de base. Et, les enseignants qui ne manquent pas de subir les pressions quant aux modalités d'évaluation de cette épreuve d'autre part. Voici un outil entre les mains des autorités de l'Ecole Normale Supérieure et de l'Etat pour apporter une contribution considérable à l'amélioration des résultats du baccalauréat à travers la définition claire de l'enseignement/apprentissage de l'oral en Sciences Economiques et Sociales en terminale B. Ce travail aspire à rendre le système éducatif gabonais un pôle d'excellence.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

I. SOURCES :

- Questionnaire adressé aux enseignants
- Questionnaire adressé aux élèves et étudiants
- Animation Pédagogique de 2011
- Microsoft Encarta 2009

II. BIBLIOGRAPHIE :

● OUVRAGES

ALTET. M., (2006) « Les pédagogies de l'apprentissage », Paris, PUF.

DE KETELE. J-M., (1996) « L'évaluation des acquis scolaires : quoi ? Pourquoi ? Pour quoi ? », Revue Tunisienne des Sciences de l'Education 23 : 17-36.

DE KETELE. J-M., (2006) « Contrôles, examens et évaluation », p. 420-420 in BEILLEROT. J et MOSCONI. N (dir), Traité des sciences et des pratiques de l'éducation. Paris : Dunod.

JEZIORNY. I. (1996-97) « L'auto-évaluation en Sciences Économiques et Sociales en Classe de Seconde : un support d'apprentissage autant qu'un guide pédagogique », Mémoire professionnel, IUFM, sous la direction de Philippe Guillot octobre-Réunion.

OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), (2005) « L'approche par compétences dans l'Afrique francophone : état des lieux ». Pool multilatéral d'experts en sciences de l'éducation.

ROBIN. J-P., (1991) « Rapport sur l'épreuve de sciences économiques et sociales au bac », DEES, CNDP, n° 83, mars, pages 107-109.

SCHOLA EUROPAEA (Bureau du Secrétaire général), (2011) « Réforme du Baccalauréat européen : Décisions du Conseil supérieur », Réunion des 6, 7 et 8 décembre-Bruxelles.

•COURS :

NDONG BIBANG. H. (2011-2012) « Cours de Didactique », CAPES II, ENS-Libreville

•Webographie :

www.education.gouv.fr (2007) « Le baccalauréat : repères historiques », Juin.

www.google.com (2012) « La réforme de l'oral en S.E.S au baccalauréat », Mai.

ANNEXES

Annexe 1 :

Questionnaire Elèves et Etudiants

Objectif de l'enquête : Analyser les représentations des Elèves et Etudiants qui veulent, ou ont passé l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat de série B.

Questionnaire :

1-Avez-vous fait la terminale B et le baccalauréat de série B ?.....,

(Sinon, s'il vous plait arrêtez de répondre au questionnaire)

2-Est-ce que vous aviez été admissible au baccalauréat ?.....

(Sinon, s'il vous plait arrêtez de répondre au questionnaire)

3-Quels âges aviez-vous ?.....

4-Quels établissements étiez-vous (êtes-vous) inscrit régulièrement ? Précisez

5-Quel était votre centre d'examen du baccalauréat ?.....

6-Quelles matières ou disciplines aviez-vous (ou aimeriez-vous) passées les épreuves orales du second tour au baccalauréat ?.....

7-Avez-vous déjà envisagé passer l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales ? Si oui, pourquoi ?.....

8-Avez-vous déjà appris la méthodologie de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales ?....., si oui, présent-elle les difficultés ?.....

9-Doit-on réformer l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat ? Pourquoi ?.....

10-Aimeriez-vous supprimer l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat ? Pourquoi ?.....

11-L'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat est-elle difficile ? Pourquoi ?.....

12-Les enseignants/examineurs sont-ils corruptibles ou subjectifs dans l'attribution des notes à l'orale au baccalauréat ? Pourquoi ?.....

13-Pensez-vous avoir été mal évalués pendant l'épreuve orale du second tour au baccalauréat ? Pourquoi ?.....

Annexe 2 :

Questionnaire Enseignants

Objectif : Pour conforter les résultats théoriques d'un mémoire de fin d'études, l'exigence nous est faite de réaliser une collecte des données empiriques (une enquête) auprès des lycées sur **l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat en terminale B : cas du Gabon**. C'est une enquête dont les résultats seront gardés par l'Ecole Normale dans le cadre pédagogique et didactique de réformer des épreuves du baccalauréat en Sciences Economiques et Sociales. De ce fait, nous vous remercions pour la collaboration distinguée.

Questionnaire :

Q1 : Vous êtes enseignant, depuis combien d'années ?.....

Q2 : L'épreuve orale en S.E.S au second tour du baccalauréat est-elle crédible ?

Oui Non

Q3 : Aviez-vous interrogé les candidats au baccalauréat ?

Oui Non

Q4 : Que pensez-vous de l'évaluation à l'orale au second tour du Baccalauréat série B?

Subjective ou Objective

Q5 : La note à l'issue de l'épreuve orale peut-elle refléter le niveau d'un candidat admissible au premier tour ? Oui Non

Pourquoi ?.....
.....

Q6 : Accepterez-vous la suppression de l'orale au Bac au second tour afin de crédibiliser les résultats ? Oui Non

Q7 : Existe-t-il une méthodologie d'enseignement/apprentissage de l'orale en S.E.S au baccalauréat ? Oui Non

Q8 : Cette méthodologie est-elle appliquée tout au long de l'année académique ?

Oui Non

Sinon, Pourquoi ?.....
.....

Q9 : Peut-on respecter le temps de préparation de 30 minutes et de passage de 20 minutes d'un candidat à l'orale de S.E.S au Baccalauréat ?

Oui Non

Pourquoi ?.....
.....

Annexe 3 : La base des données issue de notre enquête.

| Obs | Réforme | Métho | Subject | Admissi | Choix SES | AGE | Choix B | Suppre |
|-----|---------|-------|---------|---------|-----------|-----|---------|--------|
| 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 18 | 1 | 0 |
| 2 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 18 | 1 | 0 |
| 3 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 19 | 1 | 0 |
| 4 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 19 | 1 | 0 |
| 5 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 19 | 1 | 0 |
| 6 | | 0 | 1 | 1 | 1 | 19 | 1 | 0 |
| 7 | | | | 1 | 1 | 20 | 1 | 0 |
| 8 | | 0 | | 1 | 1 | 20 | 1 | 0 |
| 9 | 1 | 0 | | 1 | 1 | 20 | 1 | 0 |
| 10 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 20 | 1 | 0 |
| 11 | | 0 | | 1 | 0 | 21 | 1 | 0 |
| 12 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 21 | 1 | 0 |
| 13 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 21 | 1 | |
| 14 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 21 | 1 | 0 |
| 15 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 21 | 1 | 1 |
| 16 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 21 | 1 | 0 |
| 17 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 21 | 1 | 0 |
| 18 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 22 | 1 | 0 |
| 19 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 22 | 1 | 0 |
| 20 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 22 | 1 | 0 |
| 21 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 24 | 1 | 0 |
| 22 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 24 | 1 | 0 |
| 23 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 24 | 1 | 0 |
| 24 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 24 | 1 | 0 |
| 25 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 27 | 1 | 0 |
| 26 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 27 | 1 | 0 |
| 27 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 27 | 1 | 0 |
| 28 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 32 | 1 | 0 |
| 29 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 32 | 1 | 0 |
| 30 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 35 | 1 | 0 |
| 31 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 36 | 1 | 0 |
| 32 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 36 | 1 | 0 |

Annexe 4 : Les tableaux récapitulatifs des résultats

Dependent Variable: REFORME

Method: ML - Binary Probit (Quadratic hill climbing)

Date: 06/25/12 Time: 16:06

Sample: 1 32

Included observations: 32

Andrews and Hosmer-Lemeshow Goodness-of-Fit Tests

Grouping based upon predicted risk (randomize ties)

| | Quantile of Risk | | Dep=0 | | Dep=1 | | Total Obs | H-L Value |
|--------------------|------------------|--------|---------|---------|------------------|---------|---------------|--------------|
| | Low | High | Actual | Expect | Actual | Expect | | |
| 1 | 0.1221 | 0.3695 | 2 | 2.13880 | 1 | 0.86120 | 3 | 0.03138 |
| 2 | 0.3695 | 0.3803 | 2 | 1.88056 | 1 | 1.11944 | 3 | 0.02033 |
| 3 | 0.6509 | 0.6509 | 0 | 1.04721 | 3 | 1.95279 | 3 | 1.60880 |
| 4 | 0.6509 | 0.6509 | 2 | 1.04721 | 1 | 1.95279 | 3 | 1.33175 |
| 5 | 0.6509 | 0.8886 | 1 | 1.15857 | 3 | 2.84143 | 4 | 0.03055 |
| 6 | 0.8886 | 0.8886 | 1 | 0.33408 | 2 | 2.66592 | 3 | 1.49372 |
| 7 | 0.8886 | 0.8886 | 0 | 0.33408 | 3 | 2.66592 | 3 | 0.37595 |
| 8 | 0.8886 | 0.8886 | 0 | 0.33408 | 3 | 2.66592 | 3 | 0.37595 |
| 9 | 0.8886 | 0.8886 | 1 | 0.33408 | 2 | 2.66592 | 3 | 1.49372 |
| 10 | 0.8886 | 0.8939 | 0 | 0.42951 | 4 | 3.57049 | 4 | 0.48118 |
| | Total | | 9 | 9.03819 | 23 | 22.9618 | 32 | 7.24332 |
| H-L Statistic: | | | 7.2433 | | Prob. Chi-Sq(8) | | 0.5106 | |
| Andrews Statistic: | | | 18.2838 | | Prob. Chi-Sq(10) | | 0.0504 | |

Dependent Variable: REFORME

Method: ML - Binary Probit (Quadratic hill climbing)

Date: 06/25/12 Time: 16:06

Sample: 1 32

Included observations: 32

Prediction Evaluation (success cutoff C = 0.5)

| | Estimated Equation | | | Constant Probability | | |
|------------|--------------------|-------|-------|----------------------|-------|-------|
| | Dep=0 | Dep=1 | Total | Dep=0 | Dep=1 | Total |
| P(Dep=1)≤C | 4 | 2 | 6 | 0 | 0 | 0 |
| P(Dep=1)>C | 5 | 21 | 26 | 9 | 23 | 32 |

| | | | | | | |
|-------------|-------|-------|-------|--------|--------|--------------|
| Total | 9 | 23 | 32 | 9 | 23 | 32 |
| Correct | 4 | 21 | 25 | 0 | 23 | 23 |
| % Correct | 44.44 | 91.30 | 78.13 | 0.00 | 100.00 | 71.88 |
| % Incorrect | 55.56 | 8.70 | 21.88 | 100.00 | 0.00 | 28.13 |
| Total Gain* | 44.44 | -8.70 | 6.25 | | | |

| | Estimated Equation | | | Constant Probability | | |
|---------------|--------------------|-------|-------|----------------------|-------|-------|
| | Dep=0 | Dep=1 | Total | Dep=0 | Dep=1 | Total |
| E(# of Dep=0) | 4.03 | 5.01 | 9.04 | 2.53 | 6.47 | 9.00 |
| E(# of Dep=1) | 4.97 | 17.99 | 22.96 | 6.47 | 16.53 | 23.00 |
| Total | 9.00 | 23.00 | 32.00 | 9.00 | 23.00 | 32.00 |
| Correct | 4.03 | 17.99 | 22.02 | 2.53 | 16.53 | 19.06 |
| % Correct | 44.76 | 78.22 | 68.81 | 28.13 | 71.88 | 59.57 |
| % Incorrect | 55.24 | 21.78 | 31.19 | 71.88 | 28.13 | 40.43 |
| Total Gain* | 16.63 | 6.34 | 9.24 | | | |
| Percent | | | | | | |
| Gain** | 23.14 | 22.55 | 22.85 | | | |

Tabulation of REFORME and METHO and SUBJECT and ADMISSI
and CHOIX_SES

Date: 06/25/12 Time: 15:10

Sample: 1 32

Included observations: 32

Tabulation Summary

| <u>Variable</u> | <u>Categories</u> |
|-----------------------|-------------------|
| REFORME | 2 |
| METHO | 2 |
| SUBJECT | 2 |
| ADMISSI | 1 |
| CHOIX_SES | 2 |
| Product of Categories | 16 |

| <u>Test Statistics</u> | <u>df</u> | <u>Value</u> | <u>Prob</u> |
|------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Pearson X2 | 11 | 13.41425 | 0.2671 |
| Likelihood Ratio G2 | 11 | 13.60499 | 0.2556 |

WARNING: Expected value is less than 5 in 87.50% of cells (14 of 16).

Table 7: Conditional table for SUBJECT=0, ADMISSI=1,
CHOIX_SES=1:

| Count | METHO | | Total |
|-----------|-------|---|-------|
| | 0 | 1 | |
| 0 | 2 | 1 | 3 |
| REFORME 1 | 2 | 0 | 2 |
| Total | 4 | 1 | 5 |

| <u>Measures of Association</u> | <u>Value</u> |
|--------------------------------|-----------------|
| Phi Coefficient | 0.408248 |
| Cramer's V | 0.408248 |
| Contingency Coefficient | 0.377964 |

| <u>Table Statistics</u> | <u>df</u> | <u>Value</u> | <u>Prob</u> |
|-------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Pearson X2 | 1 | 0.833333 | 0.3613 |
| Likelihood Ratio G2 | 1 | 1.184939 | 0.2764 |

WARNING: Expected value is less than 5 in 100.00% of cells (4 of 4).

Table 8: Conditional table for SUBJECT=1, ADMISSI=1,
CHOIX_SES=1:

| Count | METHO | | Total |
|-----------|-------|---|-------|
| | 0 | 1 | |
| 0 | 2 | 3 | 5 |
| REFORME 1 | 12 | 6 | 18 |
| Total | 14 | 9 | 23 |

| <u>Measures of Association</u> | <u>Value</u> |
|--------------------------------|-----------------|
| Phi Coefficient | 0.225374 |
| Cramer's V | 0.225374 |
| Contingency Coefficient | 0.219860 |

| <u>Table Statistics</u> | <u>df</u> | <u>Value</u> | <u>Prob</u> |
|-------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Pearson X2 | 1 | 1.168254 | 0.2798 |
| Likelihood Ratio G2 | 1 | 1.144460 | 0.2847 |

WARNING: Expected value is less than 5 in 50.00% of cells (2 of 4).

Table 9: Conditional table for ADMISSI=1, CHOIX_SES=1:

| Count | METHO | | Total |
|-----------|-------|----|-------|
| | 0 | 1 | |
| 0 | 4 | 4 | 8 |
| REFORME 1 | 14 | 6 | 20 |
| Total | 18 | 10 | 28 |

| <u>Measures of Association</u> | <u>Value</u> |
|--------------------------------|-----------------|
| Phi Coefficient | 0.188562 |
| Cramer's V | 0.188562 |
| Contingency Coefficient | 0.185296 |

| <u>Table Statistics</u> | <u>df</u> | <u>Value</u> | <u>Prob</u> |
|-------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Pearson X2 | 1 | 0.995556 | 0.3184 |
| Likelihood Ratio G2 | 1 | 0.973440 | 0.3238 |

Note: Expected value is less than 5 in 25.00% of cells (1 of 4).

Table 10: Conditional table for SUBJECT=0, CHOIX_SES=1:

| Count | METHO | | Total |
|-----------|-------|---|-------|
| | 0 | 1 | |
| 0 | 2 | 1 | 3 |
| REFORME 1 | 2 | 0 | 2 |
| Total | 4 | 1 | 5 |

| <u>Measures of Association</u> | <u>Value</u> |
|--------------------------------|-----------------|
| Phi Coefficient | 0.408248 |
| Cramer's V | 0.408248 |
| Contingency Coefficient | 0.377964 |

| <u>Table Statistics</u> | <u>df</u> | <u>Value</u> | <u>Prob</u> |
|-------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Pearson X2 | 1 | 0.833333 | 0.3613 |
| Likelihood Ratio G2 | 1 | 1.184939 | 0.2764 |

WARNING: Expected value is less than 5 in 100.00% of cells (4 of 4).

Table 11: Conditional table for SUBJECT=1, CHOIX_SES=1:

| Count | | METHO | | Total |
|---------|-------|-------|---|-----------|
| | | 0 | 1 | |
| 0 | | 2 | 3 | 5 |
| REFORME | 1 | 12 | 6 | 18 |
| | Total | 14 | 9 | 23 |

| <u>Measures of Association</u> | <u>Value</u> |
|--------------------------------|-----------------|
| Phi Coefficient | 0.225374 |
| Cramer's V | 0.225374 |
| Contingency Coefficient | 0.219860 |

| <u>Table Statistics</u> | <u>df</u> | <u>Value</u> | <u>Prob</u> |
|-------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Pearson X2 | 1 | 1.168254 | 0.2798 |
| Likelihood Ratio G2 | 1 | 1.144460 | 0.2847 |

WARNING: Expected value is less than 5 in 50.00% of cells (2 of 4).

Table 12: Conditional table for CHOIX_SES=1:

| Count | | METHO | | Total |
|---------|-------|-------|----|-------|
| | | 0 | 1 | |
| 0 | | 4 | 4 | 8 |
| REFORME | 1 | 14 | 6 | 20 |
| | Total | 18 | 10 | 28 |

| <u>Measures of Association</u> | <u>Value</u> |
|--------------------------------|-----------------|
| Phi Coefficient | 0.188562 |
| Cramer's V | 0.188562 |
| Contingency Coefficient | 0.185296 |

| <u>Table Statistics</u> | <u>df</u> | <u>Value</u> | <u>Prob</u> |
|-------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Pearson X2 | 1 | 0.995556 | 0.3184 |
| Likelihood Ratio G2 | 1 | 0.973440 | 0.3238 |

Note: Expected value is less than 5 in 25.00% of cells (1 of 4).

Table 13: Conditional table for SUBJECT=0, ADMISSI=1:

| Count | METHO | | Total |
|-----------|-------|---|-------|
| | 0 | 1 | |
| 0 | 3 | 1 | 4 |
| REFORME 1 | 2 | 0 | 2 |
| Total | 5 | 1 | 6 |

| <u>Measures of Association</u> | <u>Value</u> |
|--------------------------------|-----------------|
| Phi Coefficient | 0.316228 |
| Cramer's V | 0.316228 |
| Contingency Coefficient | 0.301511 |

| <u>Table Statistics</u> | <u>df</u> | <u>Value</u> | <u>Prob</u> |
|-------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Pearson X2 | 1 | 0.600000 | 0.4386 |
| Likelihood Ratio G2 | 1 | 0.908053 | 0.3406 |

WARNING: Expected value is less than 5 in 100.00% of cells (4 of 4).

Table 14: Conditional table for SUBJECT=1, ADMISSI=1:

| Count | METHO | | Total |
|-----------|-------|---|-------|
| | 0 | 1 | |
| 0 | 2 | 3 | 5 |
| REFORME 1 | 15 | 6 | 21 |
| Total | 17 | 9 | 26 |

| <u>Measures of Association</u> | <u>Value</u> |
|--------------------------------|-----------------|
| Phi Coefficient | 0.260360 |
| Cramer's V | 0.260360 |
| Contingency Coefficient | 0.251960 |

| <u>Table Statistics</u> | <u>df</u> | <u>Value</u> | <u>Prob</u> |
|-------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Pearson X2 | 1 | 1.762465 | 0.1843 |
| Likelihood Ratio G2 | 1 | 1.684284 | 0.1944 |

WARNING: Expected value is less than 5 in 50.00% of cells (2 of 4).

4).

Table 15: Conditional table for ADMISSI=1:

| Count | METHO | | Total |
|-----------|-------|----|-------|
| | 0 | 1 | |
| 0 | 5 | 4 | 9 |
| REFORME 1 | 17 | 6 | 23 |
| Total | 22 | 10 | 32 |

| <u>Measures of Association</u> | <u>Value</u> |
|--------------------------------|-----------------|
| Phi Coefficient | 0.178068 |
| Cramer's V | 0.178068 |
| Contingency Coefficient | 0.175311 |

| <u>Table Statistics</u> | <u>df</u> | <u>Value</u> | <u>Prob</u> |
|-------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Pearson X2 | 1 | 1.014668 | 0.3138 |
| Likelihood Ratio G2 | 1 | 0.981853 | 0.3217 |

Note: Expected value is less than 5 in 25.00% of cells (1 of 4).

Table 16: Conditional table for SUBJECT=0:

| Count | METHO | | Total |
|-----------|-------|---|-------|
| | 0 | 1 | |
| 0 | 3 | 1 | 4 |
| REFORME 1 | 2 | 0 | 2 |
| Total | 5 | 1 | 6 |

| <u>Measures of Association</u> | <u>Value</u> |
|--------------------------------|-----------------|
| Phi Coefficient | 0.316228 |
| Cramer's V | 0.316228 |
| Contingency Coefficient | 0.301511 |

| <u>Table Statistics</u> | <u>df</u> | <u>Value</u> | <u>Prob</u> |
|-------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Pearson X2 | 1 | 0.600000 | 0.4386 |
| Likelihood Ratio G2 | 1 | 0.908053 | 0.3406 |

WARNING: Expected value is less than 5 in 100.00% of cells (4 of

4).

Table 17: Conditional table for SUBJECT=1:

| Count | METHO | | Total |
|-----------|-------|---|-----------|
| | 0 | 1 | |
| 0 | 2 | 3 | 5 |
| REFORME 1 | 15 | 6 | 21 |
| Total | 17 | 9 | 26 |

| <u>Measures of Association</u> | <u>Value</u> |
|--------------------------------|-----------------|
| Phi Coefficient | 0.260360 |
| Cramer's V | 0.260360 |
| Contingency Coefficient | 0.251960 |

| <u>Table Statistics</u> | <u>df</u> | <u>Value</u> | <u>Prob</u> |
|-------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Pearson X2 | 1 | 1.762465 | 0.1843 |
| Likelihood Ratio G2 | 1 | 1.684284 | 0.1944 |

WARNING: Expected value is less than 5 in 50.00% of cells (2 of 4).

Table 18: Unconditional table:

| Count | METHO | | Total |
|-----------|-------|----|-----------|
| | 0 | 1 | |
| 0 | 5 | 4 | 9 |
| REFORME 1 | 17 | 6 | 23 |
| Total | 22 | 10 | 32 |

| <u>Measures of Association</u> | <u>Value</u> |
|--------------------------------|-----------------|
| Phi Coefficient | 0.178068 |
| Cramer's V | 0.178068 |
| Contingency Coefficient | 0.175311 |

| <u>Table Statistics</u> | <u>df</u> | <u>Value</u> | <u>Prob</u> |
|-------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Pearson X2 | 1 | 1.014668 | 0.3138 |
| Likelihood Ratio G2 | 1 | 0.981853 | 0.3217 |

Note: Expected value is less than 5 in 25.00% of cells (1 of 4).

Annexe 5 : La proposition de grille d'évaluation

| Questions préalables | | Barème | Note | | | |
|---------------------------------|------------------------------------|-----------|-------------|-------------|-------------|----------|
| | | | 2 5 % | 5 0 % | 7 5 % | 10 0% |
| Savoirs | | 2 | | | | |
| Savoir-faire | | 2 | | | | |
| Explication/Analyse | | 3 | | | | |
| Exposé du candidat/sujet | | | | | | |
| Forme | Qualité de l'expression orale | 1 | | | | |
| | Maîtrise du vocabulaire économique | 1 | | | | |
| Fond | Sujet traité | 1 | | | | |
| | Plan | 1 | | | | |
| | Connaissances personnelles | 1 | | | | |
| | Argumentation | 2 | | | | |
| | Aptitude à convaincre | 1 | | | | |
| | Aptitude à se corriger | 1 | | | | |
| | Utilisation des documents | 2 | | | | |
| Gestion du temps | | 1 | | | | |
| Total | | 20 | | | | |
| Note Finale | | | /20 | | | |

Source : Animation Pédagogique, 2011 ; et améliorée par Léon-Axel MVE ESSAME, 2012

Annexe 6 : Animation pédagogique de 2011.

| | |
|--------------------------------|---|
| le thème | L'oral du baccalauréat du second tour en S.E.S. |
| Objectifs pédagogique | <p>O.G : S'approprier des règles d'élaboration et de passation de l'épreuve orale du second tour.</p> <p>O.S : 1-Relever les ambiguïtés des questions posées dans les sujets proposés.</p> <p style="padding-left: 40px;">2-Identifier les compétences évaluées par l'épreuve</p> <p style="padding-left: 40px;">3-Identifier les critères d'évaluation en accord avec les compétences évaluées.</p> <p style="padding-left: 40px;">4-Formuler de manière adéquate un sujet d'oral de second tour.</p> <p style="padding-left: 40px;">5-Utiliser les règles de passation de l'épreuve face au candidat.</p> |
| Durée de la formation | 3h 00 |
| Formateurs | <p>Inspecteurs : Do REGO, MAPANGO MAPANGO, MEYE M'OBIANG</p> <p>Conseillers pédagogiques : TCHALOU, YEMBI ZAMBA</p> |
| Organisation du travail | Ateliers à réaliser en petits groupes+plénières |
| Participants | Enseignants de Sciences Economiques et Sociales de Libreville |
| Plan de formation | <p>1-Réflexion sur la qualité des sujets d'oral</p> <p>2-Réflexion sur les pratiques pendant l'oral</p> <p>3-Elaboration des sujets d'un nouveau type</p> |

I- Réflexion sur les sujets de l'oral du baccalauréat.

Analysez les problèmes liés à la conception des sujets d'oral au baccalauréat (l'ambiguïté des questions préliminaires et l'ampleur des sujets) :

1- L'ambiguïté des questions préliminaires

●Elle varie en fonction de la nature des questions :

Certaines questions (définition, calcul...) sont rarement ambiguës ; d'autre (expliquez la phrase soulignée...) le sont souvent.

Exemples :

- « Expliquer une phrase soulignée... ». Peut amener à la paraphrase, surtout s'il ne s'agit pas d'un point central. Il faut soit éviter, soit faire en sorte que ces questions portent sur un mécanisme, une théorie, un phénomène important dans le programme.

- « Donner la signification du nombre 15 ». Les élèves répondent le taux de chômage est de 15% sans préciser la définition de taux de chômage. Cela se traduit souvent par les écarts importants de notation entre correcteurs (certains admettent et se contentent de 15%, réponse fondamentalement juste, d'autres considèrent que c'est insuffisant). Il faut être plus précis sur les attentes concernant le lieu, la date, l'ensemble de référence pour un pourcentage. Exemple « faites une phrase avec le % sans utiliser l'expression taux de chômage ».

- « Illustrez à l'aide des exemples » : Doit-on expliquer l'exemple ou simplement le citer ?

- Les questions qui portent sur les mécanismes : « expliquez » ou « explicitez » sont les questions qui reviennent souvent. Faut-il le détail du mécanisme ou la description ? Il faut rajouter, par exemple, « sans vous contentez de décrire ».

- A propos de la formule : « à quelles conditions », si on veut juste la liste, alors le préciser.

- Quand les questions portent sur une évolution, on a à faire à deux ambiguïtés. Il faut préciser à l'élève le nombre de périodes (si on veut qu'il les indique). Préciser aussi, si on veut que l'évolution soit chiffrée, etc.

- Attention aux questions : comment a-t-on obtenu ? Car, l'élève peut donner la source (exemple l'INSEE) au lieu de la formule de calcul.

- Attention aux mots : « encore », « toujours », ... L'élève ne sait plus si le mot est important voire plus important que le thème. Problème aussi concernant le vocabulaire comme : relativisez, commentez, analysez,...

Il faut faire en sorte que les questions soient le moins ambiguës possible et lister les attentes en même temps que l'on conçoit les questions. Il convient aussi d'harmoniser les attentes.

- Elle peut résulter d'une mauvaise formulation :

Certaines formulations sont mauvaises car elles laissent trop de place à l'implicite. Exemple : « A la lumière du document 2, le taux d'investissement vous paraît-il toujours pertinent ? »

Il faut réduire l'écart signifiant/signifié en proposant des questions plus explicites. En réduisant cet écart, on augmente les chances des élèves issus des milieux défavorisés.

- Elle peut aussi s'expliquer par le caractère inadapté des documents proposés :

Certaines formulations sont ambiguës car les documents auxquels elles font référence sont inadaptés. Exemple : on demande à l'élève de « comparer l'évolution de l'emploi et celle du nombre de chômeurs » et on lui propose un document dans lequel il est impossible de comparer l'évolution de ces deux grandeurs sur une même période.

- Elle résulte et surtout du statut de la question principale (sujet à traiter).

Qu'attend-t-on exactement de l'élève ?

-Doit-il nécessairement intégrer les réponses aux questions préalables ? Si oui, ne risque-t-on pas en cas d'échec de le pénaliser deux fois ?

-Test-t-on ses qualités d'analyse ou son esprit de synthèse ?

Il faut préciser nos attentes dans un « chapeau explicatif »

2- L'ampleur des questions générales

- Certains sujets impliquent l'élaboration d'une problématique. Exemples : « montrez que le progrès technique provoque des mutations de l'emploi » ou « dans quelle mesure l'investissement est-il créateur de

l'emploi ? » ou encore « la baisse des taux d'intérêt suffit-elle à relancer l'investissement ? »

Est-ce faisable pour un élève moyen ? Alors que les candidats ont des difficultés et ne disposent que de 30mn pour analyser et construire.

Il faut éviter des intitulés de type dissertation et ne retenir que les formulations avec plan apparent (comme les questions de synthèse à l'écrit).

- Certaines questions supposent la maîtrise de plusieurs compétences à la fois.

Il ne faut pas multiplier des difficultés et il convient donc de proposer des questions ciblées.

- Certains sujets enfin supposent une mobilisation de connaissances trop importante (en quantité et en qualité). Exemple : « montrez les effets quantitatifs et qualitatifs de la transformation de l'emploi qualité ».

Il faut solliciter un minimum des connaissances sur les notions clés de terminale. On doit donc, d'une façon générale, mieux expliciter les attentes dans la formation des questions.

3- L'absence du barème

Comme dans l'épreuve de question de synthèse, il est important que chaque candidat sache la pondération des questions auxquelles il répond.

II. Réflexion sur nos pratiques pendant l'épreuve

Le sujet d'oral : « mini » question de synthèse. Mais quel est le sens de « mini » ? Tout le problème réside ici, car c'est un faux oral. On demande aux élèves de faire la même chose qu'à l'écrit en 30mn. C'est un « écrit à l'oral » ou un « écrit parlé ». Nous ne devons pas l'oublier, les élèves que l'on rencontre à l'oral sont en difficulté et non à même de construire une argumentation à l'oral. Dans les pratiques, certains élèves commencent à répondre aux questions préparatoires puis s'enlisent dans la question générale sans que l'on arrive à tester les compétences concernant l'analyse des documents.

1- Des circonstances particulières : un examen

a- Qui pèsent sur les élèves

Ils sont souvent paniqués, stressés mais avec des conséquences qui peuvent être différentes : surpassement ou blocage.

Certains apparaissent comme beau-parleurs, fumistes, mentionnant le nombre de points à rattraper.

Accueil de l'élève : mettre à l'aise et informer :

-Présentation des règles (choix des sujets, temps imparti, attentes de l'examineur,...)

-Choix des sujets (tirage au sort) ;

-Laisser un temps suffisant pour le choix d'un des deux sujets ;

-Fournir le matériel (papier).

b-.... mais aussi sur les enseignants/examineurs

Comment se positionnent les collègues ? Est-ce que la sanction mise n'est pas plus forte que celle infligée par d'autres en enseignants/examineurs ? D'où l'importance de bien cadrer le sujet posé et de s'entendre sur le rôle joué par l'oral.

2- L'attitude que doit adopter les examinateurs :

a-sur le fond : il faut laisser dire ce que l'élève a préparé sans intervention et ensuite, s'il y a insuffisance ou erreur, inter-réagir.

Pourquoi cette attitude :

-les questions que l'on peut poser ne sont pas toujours pertinentes par manque de recul ;

-tendance à faire des questions et des réponses ;

Mais une limite de l'enseignant : l'aptitude à mémoriser ou à noter.

Conclusion : le meilleur oral est celui où l'enseignant n'a rien à dire.

b-sur la forme :

-Côté enseignants/examineurs :

Accueil : le choix entre les deux sujets doit être rapide (2 à 3mn). En aucun cas le candidat ne va s'asseoir avec les deux sujets.

Les examinateurs doivent avoir une attitude encourageante. Mais comment se comporter pour l'être ? Il ne doit pas être absent ; il doit regarder l'élève de temps en temps ; dire oui, continue...

-Côté élève :

Des mécanismes inconscients vont nous conduire à évaluer l'oralité, compétence importante.

II. La proposition des sujets d'un nouveau type

Les recommandations en termes de proposition des sujets d'un nouveau type, vont des questions préparatoires, à la question générale, jusqu'à la proposition d'une grille de correction.

1°) Les questions préparatoires

Les questions préparatoires doivent se fonder sur trois (3) éléments :

- Une notion à définir (savoir) ;
- Un chiffre à lire et/ou interpréter (savoir-faire) ;
- Un mécanisme à expliquer (argumentation).

Ce sont les trois types de questions qui doivent être traitées au préalable.

2°) La question générale

La question générale doit porter sur une réflexion, de structuration simple pour le raisonnement. Pour cela, nous pouvons retenir une :

- Formulation avec plan de type : constats/causes/conséquences ;
- Formulation avec plan apparent comme à la question de synthèse.

Mais, toutes ces formulations doivent être claires et simples, et ne doivent pas faire appel à la formulation d'une problématique.

En fait, les questions préparatoires et la question à traiter font penser à une mini question de synthèse. D'ailleurs, dans la pratique, c'est ainsi que l'épreuve se présente aux candidats. D'où les compétences suivantes :

- Niveau des connaissances

- capacité à définir correctement le vocabulaire de base ;

- capacité à lire (calculer, interpréter) correctement un chiffre dans un document ;

- capacité à expliquer un mécanisme de base ;

- capacité à opposer des courants théoriques ou à les répéter ;

- capacité à construire une argumentation raisonnée ;

- capacité à se faire comprendre.

- Autres compétences :

- capacité à communiquer (capital culturel et linguistique) ;

- capacité à gérer le temps (préparation, exposé).

3°) La proposition de barème (Cf. Annexe)

TABLE DES MATIERES

Dédicace

Remerciement

Sommaire

Avant-propos

INTRODUCTION GENERALE **Erreur ! Signet non défini.**

Partie I : Les analyses théorique de l'enseignement /apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat en terminale B..... **Erreur ! Signet non défini.**

Chapitre 1 : Les modalités générales de l'enseignement/ apprentissage de l'épreuve orale au baccalauréat..... **Erreur ! Signet non défini.**

Section 1 : Les approches traditionnelle et moderne de l'épreuve orale au baccalauréat **Erreur ! Signet non défini.**

A. L'objectif traditionnel de l'épreuve orale au baccalauréat **Erreur ! Signet non défini.**

B. L'objectif factuel de l'épreuve orale au baccalauréat**Erreur ! Signet non défini.**

a) Le rôle de l'épreuve orale au baccalauréat en série B **Erreur ! Signet non défini.**

b) Le cadre institutionnel de l'épreuve orale en série B..... **Erreur ! Signet non défini.**

Section 2 : les objectifs pédagogiques de l'enseignement/apprentissage de l'épreuve orale au baccalauréat..... **Erreur ! Signet non défini.**

A. L'objectif général de l'oral du second tour au baccalauréat . **Erreur ! Signet non défini.**

B. Les objectifs spécifiques de l'oral du second tour au Bac **Erreur ! Signet non défini.**

Chapitre 2 : La présentation du modèle théorique de l'enseignement/ apprentissage de l'épreuve orale au baccalauréat **Erreur ! Signet non défini.**

Section 1 : Les différentes variables du modèle **Erreur ! Signet non défini.**

A. L'objet du modèle théorique..... **Erreur ! Signet non défini.**

B. Les différentes variables du modèle..... **Erreur ! Signet non défini.**

1. La variable expliquée..... **Erreur ! Signet non défini.**

2. Les variables explicatives..... **Erreur ! Signet non défini.**

Section 2 : La spécification du modèle théorique**Erreur ! Signet non défini.**

A. Le fondement théorique du modèle de référence.**Erreur ! Signet non défini.**

B. La spécification du modèle **Erreur ! Signet non défini.**

Partie II : Les analyses empiriques de l'enseignement/ apprentissage de l'épreuve orale en Sciences Economiques et Sociales au baccalauréat en terminale B. **Erreur ! Signet non défini.**

Chapitre 3 : L'estimation et présentation des résultats obtenus **Erreur ! Signet non défini.**

Section 1 : Le processus d'estimation du modèle**Erreur ! Signet non défini.**

A. L'analyse des données **Erreur ! Signet non défini.**

B. Les différentes étapes de la démarche économétrique **Erreur ! Signet non défini.**

Section 2 : La présentation des résultats..... **Erreur ! Signet non défini.**

A. Le rappel du modèle estimé **Erreur ! Signet non défini.**

B. La présentation des résultats..... **Erreur ! Signet non défini.**

Chapitre 4 : L'interprétation des résultats du modèle**Erreur ! Signet non défini.**

Section 1 : La significativité et la stratégie avérée de l'enseignement/ apprentissage de l'oral..... **Erreur ! Signet non défini.**

A. La significativité économétrique des résultats**Erreur ! Signet non défini.**

B. L'élaboration d'une stratégie d'enseignement de l'oral..... **Erreur ! Signet non défini.**

1°) Quelques principes fondamentaux pour l'élaboration d'une stratégie d'enseignement de l'oral au baccalauréat**Erreur ! Signet non défini.**

2°) Les étapes d'une situation d'enseignement/d'apprentissage de l'oral **Erreur ! Signet non défini.**

Section 2 : Les quelques recommandations **Erreur ! Signet non défini.**

A. Le déroulement de l'oral en S.E.S au second tour du Bac ... **Erreur ! Signet non défini.**

B. La proposition des sujets d'un nouveau type. **Erreur ! Signet non défini.**

CONCLUSION GENERALE..... **Erreur ! Signet non défini.**

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE42

ANNEXE44